



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Programme d'activité CIIP 2013-2015 (extrait)

Domaine d'activité 3.8

Politique des langues

N°	Objectif, tâche Contenus, mesures	Liens avec progr. CDIP	Organe(s) respons.	Échéances
3.8.1	Repositionner la Délégation à la langue française (DLF), redéfinir ses missions, sa composition et ses liens : - réactualiser le rôle, les missions et la composition de la Délégation à la langue française en fonction du contexte et des problématiques actuelles - définir avec la CDIP et avec les autorités et offices de la Confédération concernés les collaborations en ce domaine, notamment pour ce qui concerne les manifestations sur le plan de la francophonie en Suisse et à l'étranger.		AP SG CSG DLF	2013
3.8.2	Soutenir le statut et la place de la langue française et de la langue italienne dans le système suisse de formation - défendre la place du français et de l'italien dans la réalisation de la stratégie des langues adoptée à l'échelle nationale et inscrite à l'article 4 du concordat HarmoS - mettre en œuvre les divers éléments de l'article 4 du concordat HarmoS, en particulier par l'introduction de l'anglais au degré primaire et par le renforcement de l'allemand comme première langue étrangère et nationale étudiée, grâce notamment à l'adaptation et à l'introduction coordonnée de nouveaux moyens d'enseignement - favoriser les échanges linguistiques et culturels entre régions linguistiques et soutenir les mesures à même de renforcer la compréhension et le respect mutuels entre les communautés linguistiques - soutenir la place du français dans l'enseignement supérieur - développer dans le cadre des organes permanents et des actions de la CIIP des opérations de promotion du français - apporter un soutien au développement et à l'usage de semaines et d'outils pour la sensibilisation à la langue italienne.	2.1 Encourager résolument dès le début de la scolarisation le développement des compétences linguistiques des élèves dans la langue locale, leur transmettre à tous de solides connaissances dans une deuxième langue nationale et anglais, et leur donner la possibilité d'apprendre une troisième langue nationale. & 2.4 Bénéficier de l'entrée en vigueur de la LLC pour renforcer l'enseignement des langues et le développement d'une éducation plurilingue.	AP SG CLEO CLPO CLFE DLF IRDP	à partir de 2013
3.8.3	Soutenir, aux côtés de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, les activités du Glossaire des patois de la Suisse romande, dans le cadre du mandat de prestation confié à l'Université de Neuchâtel : contrôler le respect de la convention passée avec l'UNINE et l'atteinte des objectifs fixés au GPSR.		CSG SG	en continu

3.8.4	Soutenir la promotion de la lecture et le développement du goût de lire chez les jeunes : • formuler un mandat et constituer un groupe de travail • coordonner le soutien des cantons romands à la promotion de la lecture et au développement du goût de lire, notamment en faveur de la littérature romande.		SG <i>CLEO</i> <i>CLPO</i> <i>COPED</i>	2013
-------	---	--	---	------

adopté le 20.3.2013.



voir le programme d'activité 2013-2015 complet